

ville de Cambrai

Arrondissement  
de CAMBRAI

EXTRAIT DU REGISTRE  
AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 20 MARS 2023

**OBJET : N° 21**

**RAPPORTEUR : Madame GAILLARD**

**INTITULE : RÉGULARISATION D'EMPRISE. ACQUISITION ET INCORPORATION  
DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL D'UNE PARCELLE EN NATURE DE  
TROTTOIR CADASTRÉE AM454 (13M2) AVENUE DE BOUCHAIN**

Le Conseil Municipal de la Ville de CAMBRAI, régulièrement convoqué le 14 Mars 2023 s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Cambrai, sous la présidence de Monsieur François-Xavier VILLAIN, Maire.

**MEMBRES EN EXERCICE : 39**

**MEMBRES PRÉSENTS :**

M. François-Xavier VILLAIN Maire de CAMBRAI ;  
Mme DELEVALLÉE Maire-Adjointe ;  
M. F. WIART ; Mme GAILLARD ; M. P.A VILLAIN ; Mme LABADENS ; M. MOAMMIN ;  
Mme DROBINOHA ; M. L. WIART ; Mme WIART ; M. DOBREMETS Adjoints au Maire ;  
M. BAVENCOFFE ; Mme BILBAUT ; M. DEVILLERS ; Mme POMBAL ; Mme CARDON ;  
Mme LIÉNARD ; M. BARTKOWIAK ; Mme CAFÉDE ; Mme SAYDON ; M. FLAMEIN ;  
M. LAURENT ; M. SIMPERE ; Mme BRIQUET ; Mme BERTELOOT ;  
Mme CHATELAIN ; M. VAILLANT ; Mme DESMOULIN ; M. DERASSE ;  
M. MAURICE ; Mme BURLET ; M. LEROUGE ;  
M. PHILIPPE ; Mme DESSERTY

**MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS :**

Mme DEMONFAUCON qui a donné procuration à M. LE MAIRE  
Mme CHARPENET qui a donné procuration à M. BAVENCOFFE  
M. SIEGLER qui a donné procuration à Mme LABADENS  
M. SIMÉON qui a donné procuration à Mme WIART  
M. TRANOY

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

M. Benoit VAILLANT

Mesdames, Messieurs,

Le 14 septembre 2018, SIA HABITAT (aujourd'hui SIGH) a proposé à la Ville la rétrocession de la parcelle en nature de trottoir cadastrée AM454, avenue de Bouchain.

Le 12 octobre 2018, la Ville a accepté et le 20 décembre 2018, le conseil municipal a acté son acquisition et son incorporation dans le domaine public communal.

Or, cette parcelle avait déjà été cédée par le bailleur par erreur à Mme Sandra SIEKIERKOWSKI lors de la vente, le 24 janvier 2018, du logement n° 15 avenue de Bouchain.

Il convient donc, avec son accord, de régulariser la situation juridique de cette parcelle en vue de son incorporation dans le domaine public.

Cette transaction se fera au montant de 1 (un) euro, l'ensemble des frais restant à la charge de la Ville.

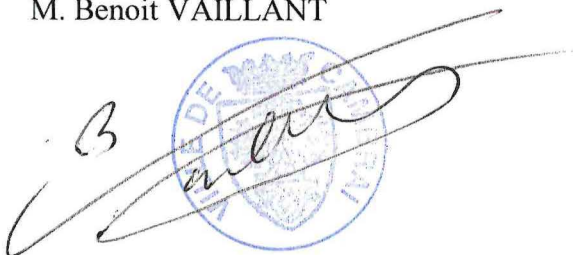
Par conséquent, il vous est demandé de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Procéder à l'acquisition de la parcelle cadastrée AM454 pour 1 euro, dans les conditions fixées ci-dessus, à Mme Sandra SIEKIERKOWSKI demeurant 15 avenue de Bouchain ;
- Signer tous acte et document se rapportant à cette opération ;
- Acter l'incorporation de cette parcelle dans le Domaine Public communal à l'issue de la procédure ;
- Prévoir au budget la ligne de dépense correspondante.

Adopté à l'unanimité.

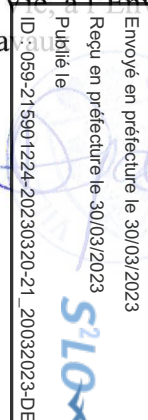
Suivent les signatures  
Pour extrait conforme  
Le Maire de Cambrai,

Le secrétaire de séance  
M. Benoit VAILLANT



**Publié le :** 03 Avril 2023 à 09:28

Pour le Maire,  
Mme Dominique GAILLARD  
Adjointe au Maire déléguée au  
Cadre de Vie à l'Environnement  
et aux Tra



Envoyé en préfecture le 30/03/2023  
Reçu en préfecture le 30/03/2023  
Publié le  
ID : 059-215901224-20230320-21\_20032023-DE  
S10